

Communiqué de presse

Pose de la première pierre pour une opération mixte de 47 logements dont 26 logements en accession à la propriété



La commune de Montry compte 3 240 habitants et se situe à proximité du Val d'Europe sans pour autant en dépendre. Cette commune ne possède pas de logements locatifs sociaux et souhaite développer cette offre dans le cadre d'un programme de construction mixte de logements locatifs sociaux et d'accession à la propriété, ainsi qu'un local brut pour ses besoins qui deviendra une salle d'activités municipales (en principe pour le judo).

L'OPH 77, maître d'ouvrage du projet, travaille en collaboration avec le cabinet d'architecture M'Arche et l'entreprise Ballestrero sur cette opération. Ce projet s'implante en plein centre de la commune et Montry au 29, 30 et 31 rue du Docteur Roux.

La pose de la première pierre est fixée Mercredi 7 mars à 11H00

L'OPH 77 prévoit la réalisation d'une opération constituée de 3 ensembles de bâtiments : deux bâtiments collectifs en R+2+combles (un premier bâtiment comportant 25 logements locatifs sociaux et un deuxième bâtiment comportant 19 logements collectifs en accession à la propriété) et 7 pavillons en R+1, plus un local d'activité destiné à la commune.

Une liaison douce sera créée entre les bâtiments collectifs et les pavillons dans la continuité de la rue Émile Zola. Deux parcs de stationnement seront situés en sous-sol (25 places sous le bâtiment locatif social, 21 places sous le collectif en accession à la propriété), et deux parkings aériens de 16 et 9 places et 6 places à destination du local d'activité seront implantés sur la rue Guynemer.



Typologie des 21 logements locatifs sociaux :

- 7 appartements T2
- 9 appartements T3
- 5 appartements T4

Typologie des 26 logements en accession sociale :

- 2 appartements T1
- 2 appartements T2
- 11 appartements T3
- 4 appartements T4
- 7 maisons T4 avec jardins privatifs

Financement de l'opération des 21 logements sociaux :

- Conseil Général de Seine et Marne : montant pris sur la subvention de 4 000 000 euros
- Conseil Régional d'Île de France : 166 789 €
- État : 251 487 €
- PROCILIA : 200 000 €
- CILGÈRE : 150 000 €
- Prêts CDC : 2 300 000 €

Caractéristiques environnementales :

- Habitat et Environnement Profil A - BBC Effinergie®

● Coût total pour les 47 logements : 7 200 000 € HT

A propos de l'OPH 77 :

L'office public de l'habitat (OPH 77) est un organisme associé du Conseil Général de Seine-et-Marne. Créé en 1949 à l'initiative du Département, il a pour vocation d'aider les communes à satisfaire leurs besoins dans le domaine du logement social. Il propose aujourd'hui 16 327 appartements et pavillons sur 87 communes du département (hors logements gérés pour le compte de tiers). Le Conseil

Prestataires :

- Architecte : **M'Arche**
- Entreprise en charge des travaux de construction : **Ballestrero**

Dates prévisionnelles :

- Début des travaux : Mars 2012
- Durée des travaux : 15 mois



Général subventionne l'OPH 77 à hauteur de 4 000 000 euros par an pendant une période de six années (2009-2014).

Maud Tallet, Présidente de l'OPH 77 est également Conseillère Générale du canton de Champs-sur-Marne et déléguée auprès du Président, chargée du logement et de l'habitat.